

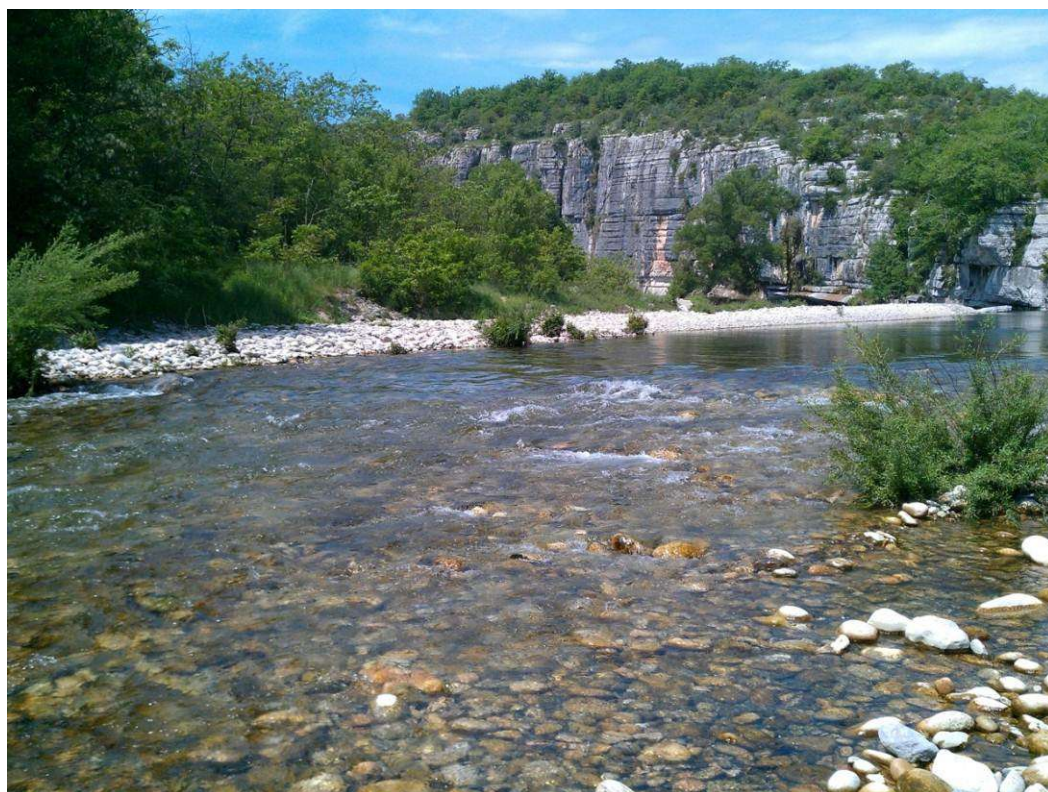
NOTE DE SYNTHÈSE

VERSION : 02 – 04/10/2013



SYNDICAT DES RIVIERES BEAUME DROBIE

PROGRAMME DE PRESERVATION ET D'AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DES EAUX SUR LE BASSIN VERSANT



Avec le soutien financier de :



Rhône-Alpes Région

HISTORIQUE DES REVISIONS

Version	Date	Commentaires	Rédigé par :	Vérifié par :
2	04/10/2013	Remarques SRBD	SM	SM
1	03/10/2013	Création de document	SM	SM

Contact

4 Rue Montgolfier
07200 AUBENAS
Tél. 04.75.35.44.88
Fax 04.75.93.32.16

Naldeo
Agence d'Aubenas

Stephan MULLER
Directeur Adjoint

TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE	4
2	TERRITOIRE D'ETUDE	4
3	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	6
4	GEOLOGIE, CLIMAT ET HYDROLOGIE	7
5	EVALUATION DES PRESSIONS SUR LA QUALITE DES EAUX.....	7
5.1	Bilan de la pression domestique.....	7
5.2	Bilan de la pression agricole.....	8
5.3	Bilan de la pression industrielle	8
6	ETAT DES MASSES D'EAU 2011-2012	11
6.1	Implantation des stations de suivi.....	11
6.2	Campagnes de suivi.....	11
6.3	Résultats sur l'Etat Ecologique.....	13
6.3.1	Les macroinvertébrés (IBG).....	13
6.3.2	Les diatomées (IBD)	15
6.3.3	Ichtyofaune (IPR)	15
6.3.4	Physico-chimie	15
6.3.5	Polluants spécifiques de l'état écologique	17
6.4	Etat chimique	17
6.5	Synthèse : Etat écologique et chimique des masses d'eau 2011-2012.....	19
7	PROGRAMME D' ACTIONS	20
7.1	Méthodologie de définition et de priorisation des actions	20
7.2	Présentation des fiches Actions.....	21
7.3	Actions par masse d'eau	22

1 PREAMBULE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Dans le cadre de la phase préalable du Contrat de Rivière du bassin versant de la Beaume et de la Drobie, le Syndicat des Rivières Beaume et Drobie a engagé les études nécessaires à la rédaction du dossier définitif, dont fait partie la présente étude relative à la qualité des eaux, intitulée : Programme de préservation et d'amélioration de la qualité des eaux sur le bassin versant de la Beaume et de la Drobie.

L'objectif de l'étude est de **définir une stratégie d'actions pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et le maintien de ce bon état**, conformément à la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) et au cadre législatif national.

L'étude se décline en trois grandes parties :

- **Phase 1** : Caractérisation de l'état écologique des masses d'eau et de leur état chimique,
- **Phase 2** : Identification et hiérarchisation des sources de dégradation de la qualité des eaux,
- **Phase 3** : Proposition d'un programme d'actions de préservation et d'amélioration de la qualité des eaux pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau et pour s'assurer du respect du principe de non dégradation.

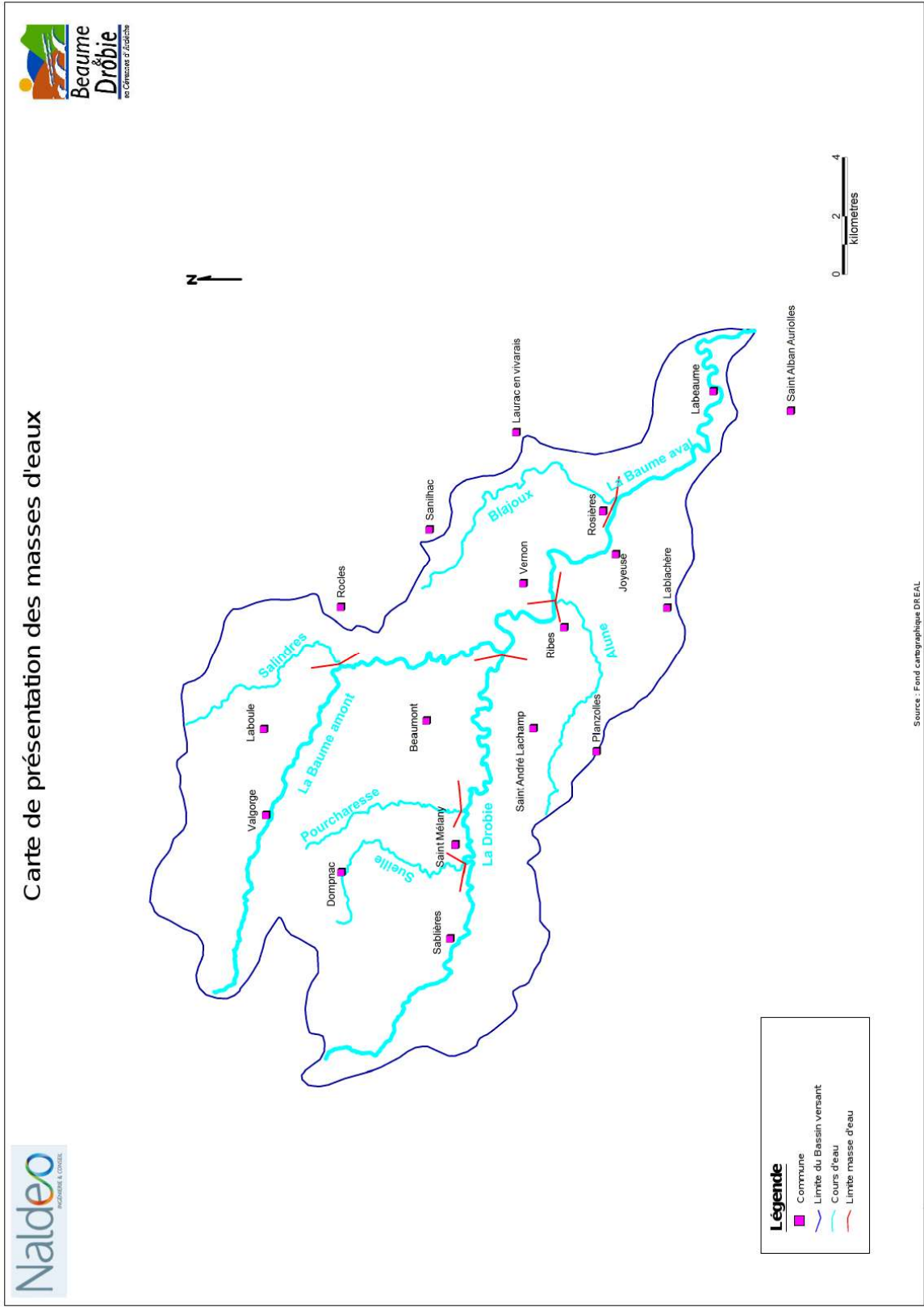
Le présent document constitue la synthèse des 3 phases précitées et ne reprend que les conclusions et points essentiels de chacune des phases.

Pour plus de détails sur la présente étude, se reporter aux rapports complets des phases 1, 2 et 3.

2 TERRITOIRE D'ETUDE

Le territoire d'étude correspond au bassin versant de la Beaume et de la Drobie, mais se concentre sur les 2 principaux cours d'eau, la Beaume et la Drobie, ainsi que sur leurs principaux affluents, soit parce que ces affluents constituent des masses d'eau à part entière, soit parce que certains affluents présentent des enjeux en terme de qualité.

Les masses d'eau sont présentées sur la carte en page suivante.

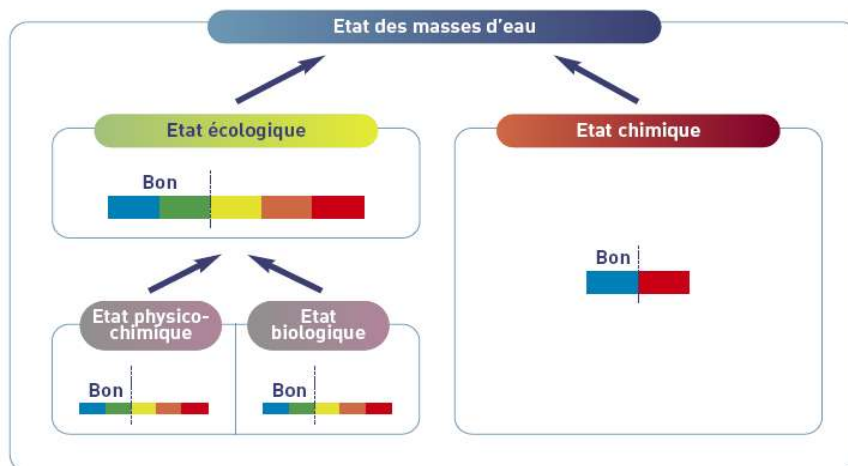


3 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La **Directive Cadre Européenne sur l'Eau** 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établit un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'Eau. Cette directive institue une approche globale autour d'objectifs environnementaux avec une obligation de résultats (et non plus de moyens). Les deux grands objectifs pour la DCE sont :

- **L'atteinte du bon état des masses d'eau,**
- **La non dégradation de l'état des masses d'eau.**

La DCE définit le "bon état" d'une masse d'eau de surface lorsque l'état écologique et l'état chimique de celle-ci sont *au moins* bons.



- **L'état écologique** d'une masse d'eau de surface résulte de l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés à cette masse d'eau. Il est déterminé à l'aide d'indicateurs de qualité :

- biologiques (espèces végétales et animales),
- hydromorphologiques,
- et physico-chimiques.

Pour chaque masse de d'eau, il se caractérise par un écart aux « conditions de référence », propre à l'hydroécocorégion à laquelle elle appartient (pour tenir compte des caractéristiques « locales » des cours d'eau), et se classe en cinq niveaux de qualité : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais.

- **L'état chimique** d'une masse d'eau de surface est déterminé au regard du respect strict de normes de qualité environnementale (NQE) par le biais de valeurs seuils sur 41 substances chimiques (8 substances dites dangereuses et 33 substances dites prioritaires). Deux classes sont définies : bon (respect) et pas bon (non-respect).

La DCE a été transposée en droit français par la **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)** en décembre 2006, puis déclinée à l'échelle des grands bassins versants français (districts), en l'occurrence dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SDAGE**) Rhône Méditerranée de 2009. Ces objectifs réglementaires ont également été repris dans le **SAGE** du bassin versant de l'Ardèche, approuvé en août 2012.

4 GEOLOGIE, CLIMAT ET HYDROLOGIE

Le bassin versant des rivières Beaume et Drobie se situe à l'intersection de diverses formations géologiques.

- Partie amont du bassin de la Beaume : **formations granitiques**
- Bassin de la Drobie : **formations métamorphiques** (schistes noirs...)
- Partie aval : **formations sédimentaires** plus récentes au niveau de la plaine de Joyeuse et Rosières, et un secteur calcaire correspondant aux gorges.

Le bassin versant est caractérisé par un climat chaud et sec de type méditerranéen.

L'été est marqué par de fortes températures et de longues périodes sèches, où l'on observe des étiages régulièrement forts, parfois très sévères. L'hiver est assez sec et doux, alors que le printemps et particulièrement l'automne sont plutôt marqués par des pluies abondantes, voire extrêmes (phénomène cévenol).

Ces caractéristiques se traduisent par une hydrologie très inégalement répartie dans l'année avec des étiages forts principalement l'été, et des crues violentes en particulier à l'automne. On parle alors de **cours d'eau méditerranéens cévenols**.

Nous verrons par la suite que **ces caractéristiques géologiques, hydrologiques et climatiques jouent un rôle important vis-à-vis de la qualité des eaux**, notamment sur les problématiques de température et d'habitat aquatique.

5 EVALUATION DES PRESSIONS SUR LA QUALITE DES EAUX

5.1 Bilan de la pression domestique

L'analyse des pressions liées à des rejets domestiques sur le bassin versant s'effectue à partir du diagnostic sur l'assainissement collectif et non collectif.

La compilation des données disponibles relatives aux stations d'épuration et les estimations de pressions liées à l'assainissement individuel ont permis de quantifier cette pression domestique par sous-bassin versant.

Bassin Versant	Assainissement Collectif				Assainissement non collectif extrapolé sur tout le bassin versant			Niveau de pression général
	Nbre de STEP	Nom de STEP	Capacité de traitement (EH)	Part des rejets de STEP (%)	Population concernée en EH			
					Aucun risque	Risque modéré	Risque avéré	
Beaume Amont	1	STEP de Valgorge	750	8,96	280	1400	188	Faible
La Drobie	1	STEP de Sablières	100	-	120	588	80	Faible
L'Alune	1	STEP de Ribes	100	-	132	648	88	Très Faible

Pourcharesse	0				28	136	20	Très Faible
Sueille	0				28	136	20	Très Faible
Blajoux	1	Rosières	1500	0,72	208	1028	140	Très Faible
Salindres	0				88	432	60	Très faible
Beauce Aval	3	Vernon	55	-	716	3564	476	Faible
		Joyeuse	3500	2,9				
		Labeauce	250	0,33				

Tableau 1 : Pression domestique

La pression domestique sur le bassin des Rivières Beauce et Drobie est évaluée à un niveau plutôt FAIBLE.

La carte page suivante illustre cette estimation des pressions domestiques.

5.2 Bilan de la pression agricole

Les pressions agricoles ont été estimées au regard des activités agricoles communales et des rejets potentiels liés à l'utilisation de fertilisants agricoles (azote et phosphore).

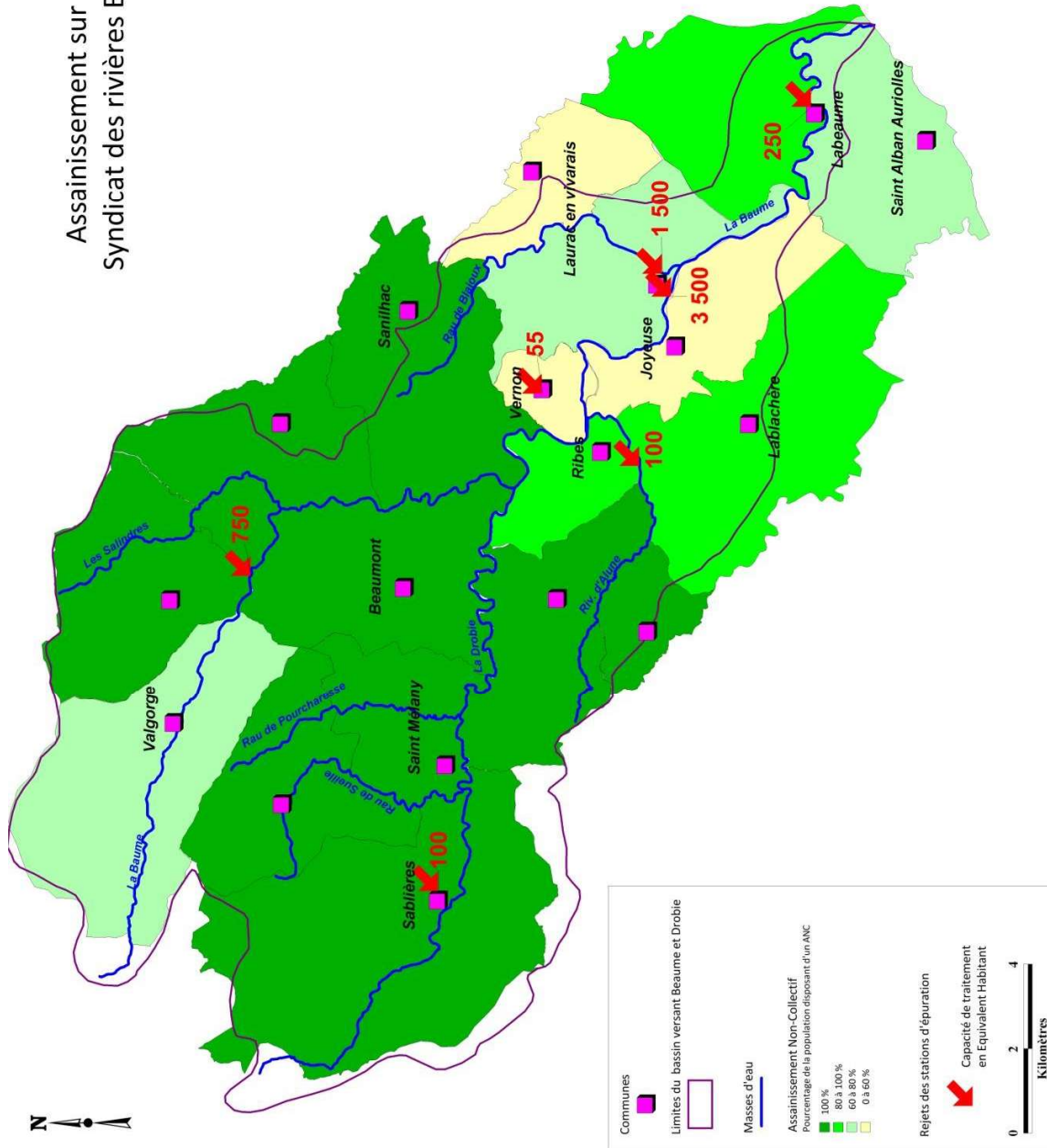
Le niveau de pression agricole est FAIBLE sur tout le bassin versant.

La carte en page 10 illustre cette estimation des pressions agricoles.

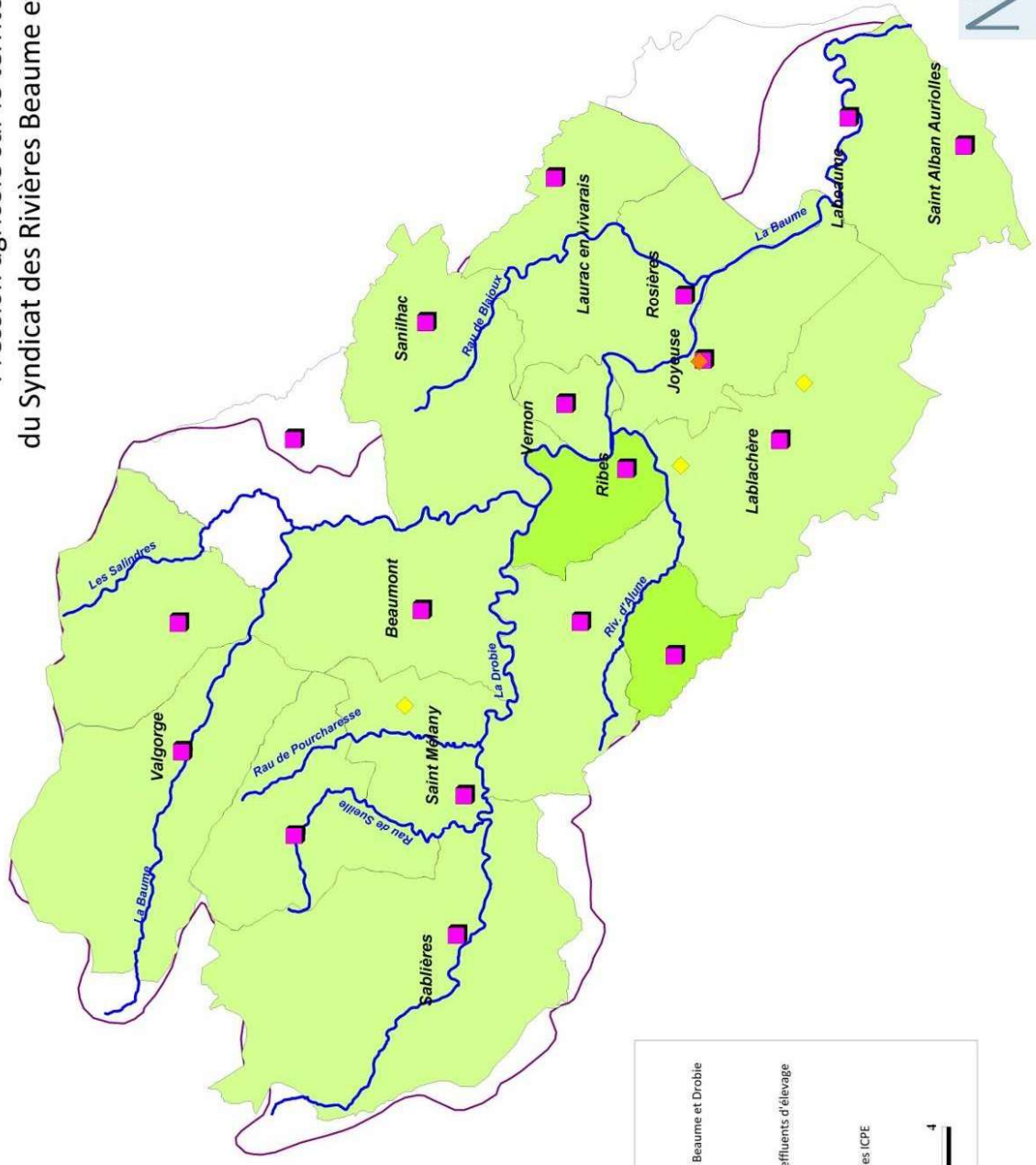
5.3 Bilan de la pression industrielle

Le bilan des pressions industrielles ne montre aucun impact des industries, celles-ci étant présentes en faible nombre sur le bassin versant.

Assainissement sur le territoire du
Syndicat des rivières Beaume et Drobie



Pression agricole sur le territoire du Syndicat des Rivières Beaume et Drobie



	Communes
	Limite du bassin versant Beaume et Drobie
	Masses d'eau
	Niveau de pression des effluents d'élevage
	Très faible
	Faible
	Non renseigné
	Régime de déclaration des ICPE
	Déclaration
	Enregistrement
0 2 4	Kilomètres



6 ETAT DES MASSES D'EAU 2011-2012

6.1 Implantation des stations de suivi

L'implantation des sites de suivi de la qualité des eaux a été réalisée en tenant compte des conditions requises par la réglementation en vigueur (arrêté du 25 janvier 2010) qui a pour objectif de s'affranchir des particularités locales pour préférer **une vision de l'état général d'une masse d'eau**, à savoir des sites :

- **représentatifs des caractéristiques naturelles générales** de la masse d'eau,
- situés **en dehors des zones de mélange** de rejets ponctuels,
- situés **en dehors des singularités d'origine anthropique**, ayant des impacts locaux et sans incidence sur le fonctionnement général de la masse d'eau.

Le choix de localisation des stations a donc été effectué pour répondre à ces exigences. Il a également été **affiné en fonction de la localisation des stations antérieures** de suivi de la qualité des eaux (1995 et 2001).

Ce sont ainsi **7 stations** qui ont été retenues pour cette étude, réparties sur les 2 masses d'eau principales (2 sur la Beaume amont, 2 sur la Beaume aval et 2 sur la Drobie), ainsi que sur l'Alune (1 station en aval du fait de données chimiques antérieures mauvaises).

Les données issues de la **station de Joyeuse du Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS)** du Bassin Rhône Méditerranée ont également été intégrées à l'étude.

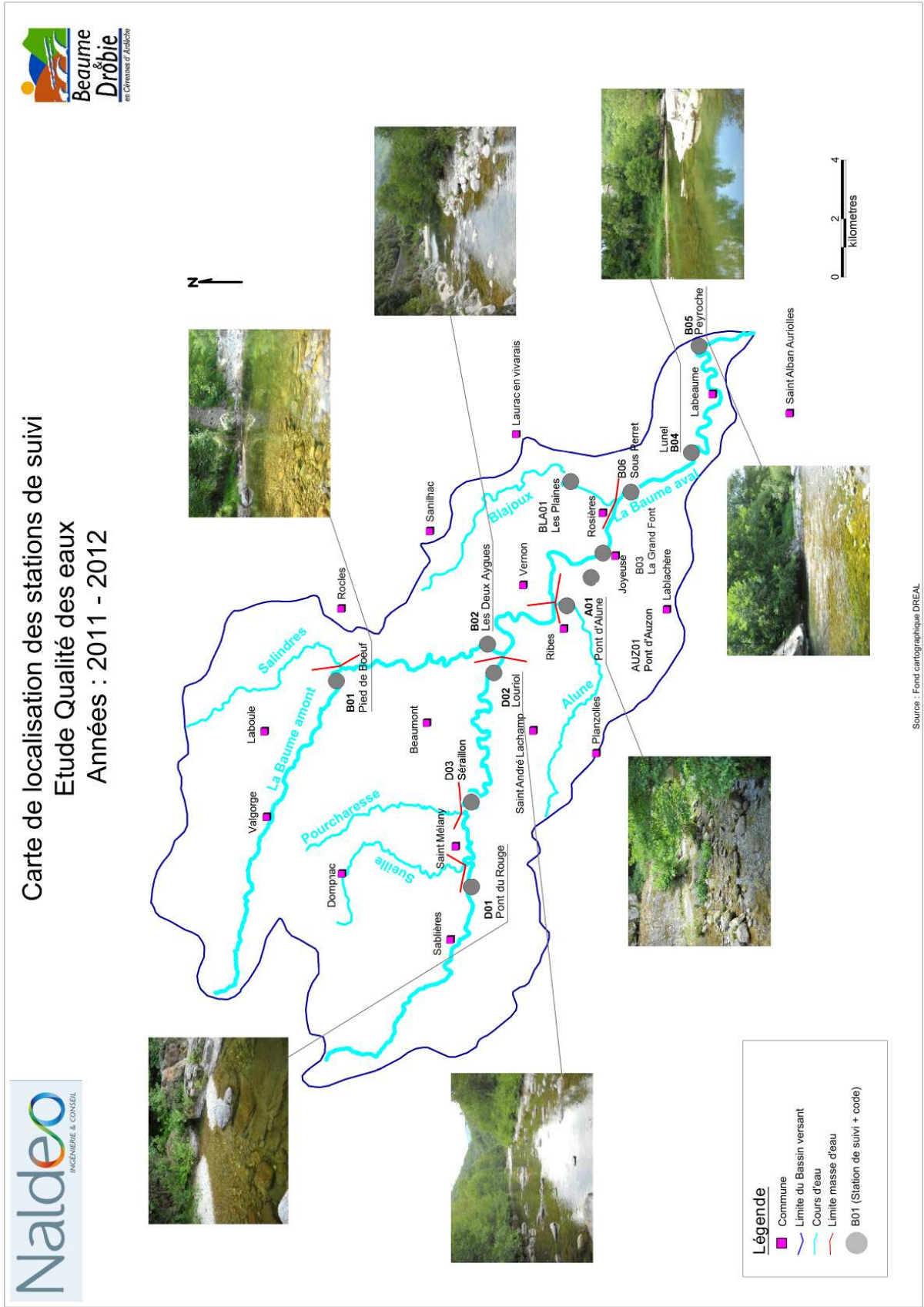
Ce réseau a été complété en 2012 par un suivi sur **4 stations complémentaires** permettant d'approfondir et de compléter les connaissances de la qualité des eaux (Drobie médiane, Blajoux, Auzon et Beaume aval à Sous-Perret).

La localisation des stations figure en page suivante.

6.2 Campagnes de suivi

Les campagnes de suivi de la qualité des eaux ont été réalisées en **été 2011** (3 campagnes en période de basses eaux, la plus critique pour le milieu), ainsi qu'en période de moyennes eaux au **printemps 2012** (1 campagne).

Les 4 stations complémentaires ont été suivies au cours de **l'été 2012**, en période d'étiage (1 campagne).



6.3 Résultats sur l'Etat Ecologique

L'état écologique s'apprécie à l'analyse de 5 paramètres :

1. Les macroinvertébrés – Indicateur Biologique Global (IBG)
2. Les diatomées – Indicateur Biologique Diatomées (IBD)
3. L'ichtyofaune (Poisson) – Indicateur Poisson Rivière (IPR)
4. La physico-chimie (oxygène, nutriments, température, acidification)
5. Les polluants spécifiques de l'état écologique (5 pesticides et 4 métaux lourds)

Les résultats synthétiques par indicateur se limitent dans le rapport de synthèse à la note et la classe de qualité par station et ne sont pas agrégés par masse d'eau.

6.3.1 Les macroinvertébrés (IBG)

Les classes de qualité correspondent aux codes couleur suivants :

IBG	HER*	HER*
	Cévennes	Méditerranée
Très bon	>15	>16
Bon	>13	>14
Moyen	>9	>10
Médiocre	>6	>6
Mauvais	<6	<6

*HER = Hydroécocorégion

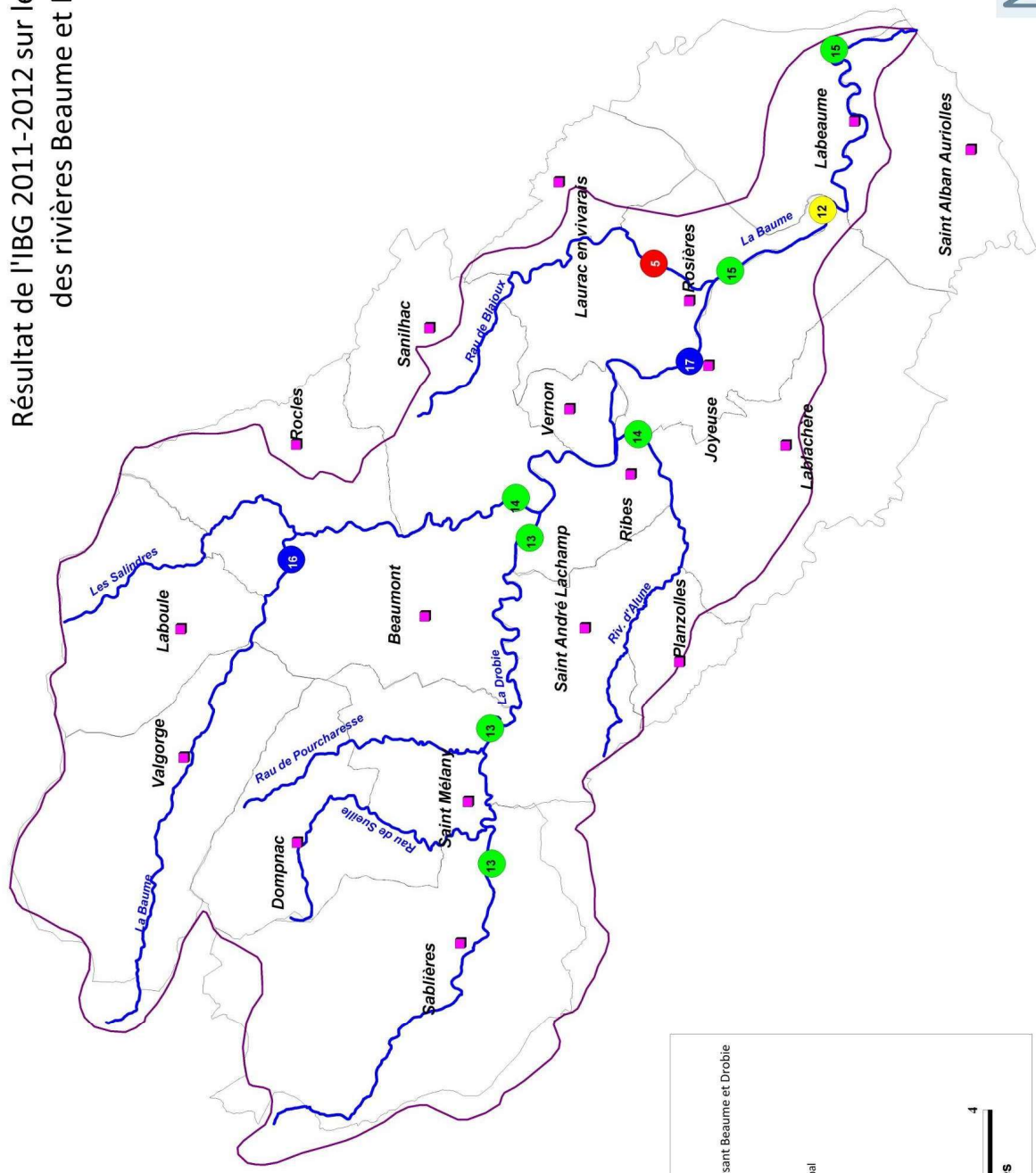
La carte ci-après reprend les résultats des IBG sur l'ensemble des stations de suivi.

La majorité des classes de qualité sur l'indicateur macroinvertébrés est BONNE à TRES BONNE. Le caractère minéral des cours d'eau intrinsèque au bassin versant, ainsi que l'hydrologie particulière de type méditerranéen, comprenant notamment des étiages sévères, expliquent des IBG parfois dégradés à un niveau seulement bon, malgré des indicateurs sur la qualité physico-chimique bons à très bons.

Seule la classe mauvaise de l'IBG sur le Blajoux traduit une réelle dégradation d'origine anthropique.

Le **résultat moyen sur la station de Lunel** (entrée des gorges) est, quant à lui, dû à la très faible capacité habitacionnelle de la portion de cours d'eau considérée, et **s'avère ne pas être représentatif de l'état de la masse d'eau.**

Résultat de l'IBG 2011-2012 sur le bassin versant des rivières Beaume et Drobie



Communes

Limite du bassin versant Beaume et Drobie

Masses d'eau

Indice Biologique Global

Note

Mauvais

Moyen

Bon

Très bon

0 2 4

Kilomètres



6.3.2 Les diatomées (IBD)

Les classes de qualité correspondent aux codes couleur suivants :

IBD	HER* Cévennes	HER* Méditerranée
Très bon	>18	>17
Bon	>16	>14.5
Moyen	>13	>10.5
Médiocre	>9.5	>6
Mauvais	<9.5	<6

*HER = Hydroécocorégion

La carte en page suivante reprend les résultats des IBD sur l'ensemble des stations de suivi.

L'ensemble des analyses diatomées se trouvent dans la classe de qualité TRES BONNE, ce qui traduit une très bonne qualité des eaux.

6.3.3 Ichtyofaune (IPR)

L'analyse réalisée sur la masse d'eau « Beauce amont » en 2011 à Pied de Bœuf est à un niveau BON ce qui traduit la bonne qualité du peuplement piscicole, composé de la **truite fario** de souche méditerranéenne, du **vairon**, mais aussi du **blageon**.

Toutefois, la note est dégradée du fait de l'absence de loche franche, mais cette espèce n'est naturellement pas présente sur le bassin versant. Par ailleurs, on observe une certaine perturbation dans la population de truites, notamment chez les juvéniles, sans pour autant que les causes n'aient été identifiées (aléa naturel de type crue ou origine anthropique).

Les données du RCS de la station de Joyeuse **sur la « Beauce aval »** montrent que **pour les années 2005 et 2007, l'IPR est en classe MOYENNE**, ce qui traduit une perturbation du peuplement piscicole. Pour autant, **en 2011, l'IPR passe à un niveau BON**, ce qui permet de ne pas déclasser le bon état de la masse d'eau mais appelle à la vigilance sur ce paramètre.

6.3.4 Physico-chimie

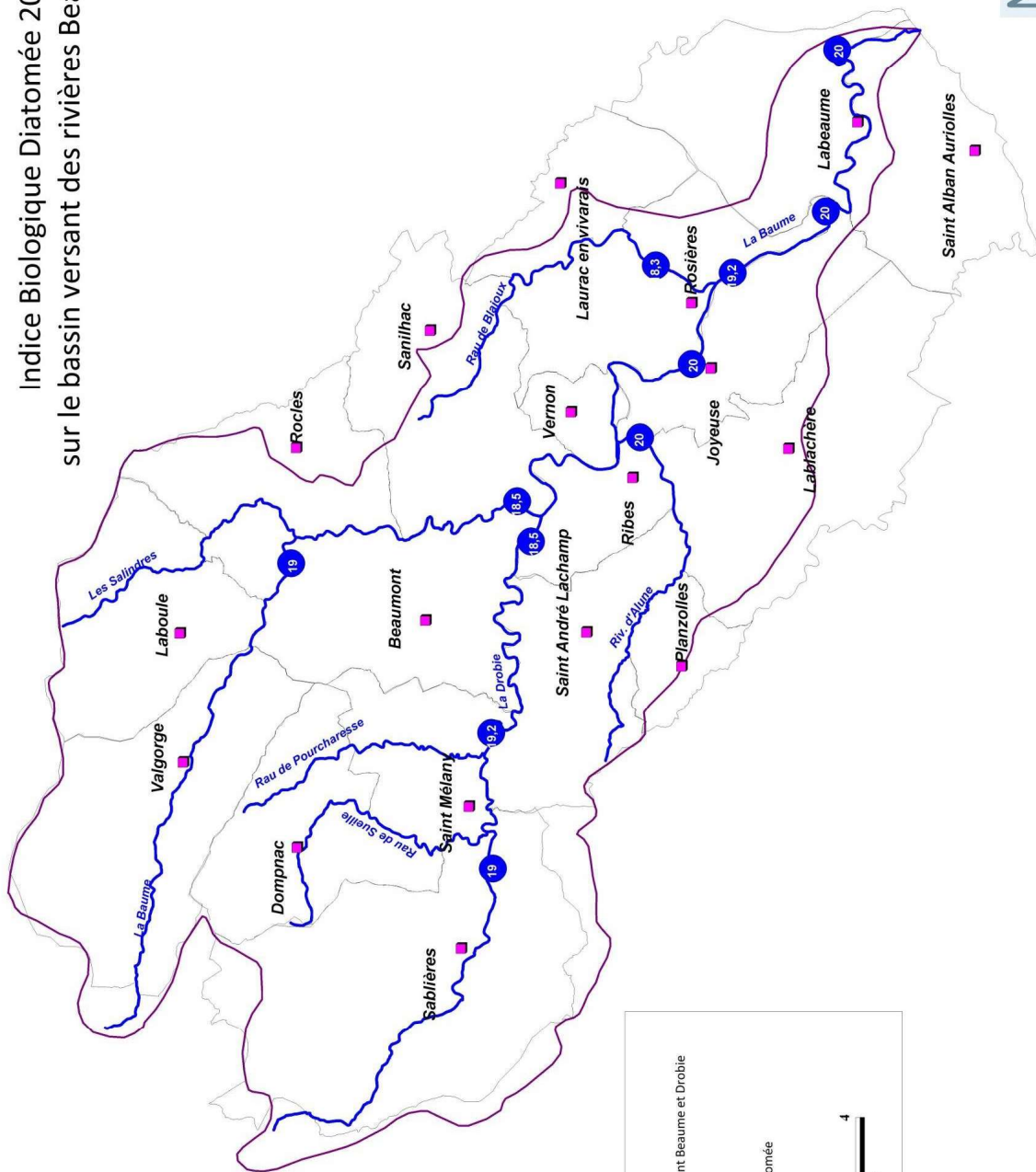
La qualité physico-chimique des cours d'eau est globalement BONNE sur l'ensemble des masses d'eau.

Les quelques dégradations observées concernent :

- le paramètre **température** en raison de l'hydrologie méditerranéenne spécifique aux cours d'eau du bassin versant. Ce paramètre est donc écarté de l'état écologique des masses d'eau.
- l'**acidification** (pH) qui peut parfois se situer en classe moyenne ou médiocre. Dû aux formations cristallines du sôcle amont du bassin versant, ce déclassement est donc écarté de l'état écologique.
- le **bilan de l'oxygène** sur l'Auzon, mais plus particulièrement sur le Blajoux. La réalisation d'une seule campagne de suivi sur ces stations invite à la prudence sur l'interprétation de ces résultats et milite pour un approfondissement des connaissances.



Indice Biologique Diatomée 2011-2012 sur le bassin versant des rivières Beauce et Drobie



6.3.5 *Polluants spécifiques de l'état écologique*

3 stations ont été suivies lors de la campagne 2011-2012 (Alune et Peyroche pour les métaux lourds, et Lunel et Peyroche pour les pesticides). Les données issues de la station RCS de Joyeuse ont également été prises en compte.

Les concentrations en polluants spécifiques synthétiques (pesticides) et non synthétiques (métaux lourds) soutenant l'état écologique **sont largement en dessous des Normes de Qualité Environnementale.**

A noter que **certains métaux lourds détectés lors de la campagne 2001 sur l'Alune n'ont pas été retrouvés lors de la campagne 2011-2012.**

6.4 Etat chimique

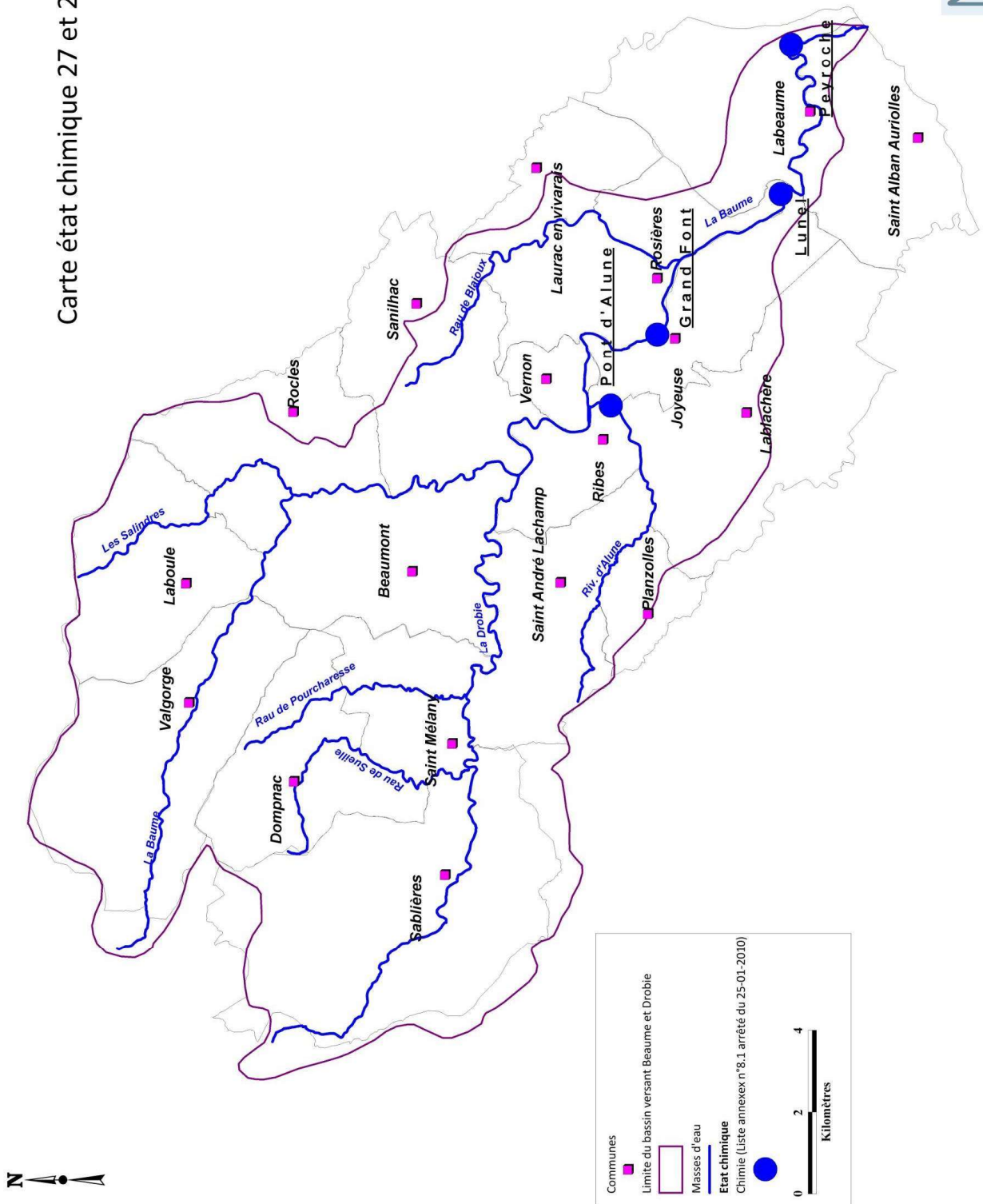
Des analyses sur certaines substances chimiques ont été réalisées sur 2 stations de suivi concernant 2 masses d'eau (Alune et Beaume aval). Les données issues de la station RCS de Joyeuse ont également été prises en compte.

Concernant l'ensemble des sites, **les concentrations enregistrées sont en dessous des seuils de détection du laboratoire.** A noter que **certains métaux lourds détectés lors de la campagne 2001 sur l'Alune n'ont pas été retrouvés lors de la campagne 2011-2012.**

L'état chimique est considéré comme BON sur l'ensemble des sites.

La carte ci-après reprend les résultats de ce suivi.

Carte état chimique 27 et 28 Juin 2011



6.5 Synthèse : Etat écologique et chimique des masses d'eau 2011-2012

Les résultats des campagnes de mesures réalisées dans le cadre de la présente étude sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

MASSES D'EAU		ETAT ECOLOGIQUE			ÉTAT CHIMIQUE			
Code	NOM	OBJ. BE	2011-12 : ETAT et NC*		MOTIFS de dégradations	OBJ. BE	2011-12 : ETAT et NC*	
FRDR417a	Beauce amont	2015	BE	3		2015	BE	2
FRDR417b	Beauce aval	2021	BE	3		2015	BE	3
FRDR418	Drobie	2015	BE	3		2015	BE	2
FRDR10715	Sueille	2015	BE	2		2015	BE	2
FRDR11449	Blajoux	2015	MAUV	2	Macroinvertébrés et Oxygène	2015	BE	2
FRDR11676	Alune	2015	BE	3		2015	BE	2
FRDR12037	Pourcharresse	2015	BE	2		2015	BE	2
FRDR12069	Salindres	2015	BE	2		2015	BE	2

* NC = Niveau de confiance

Les résultats et conclusions de la présente étude ont permis de qualifier l'état écologique et l'état chimique des principales masses d'eau au sens de la DCE, et de confirmer les conclusions du précédent diagnostic sur la qualité des eaux, réalisé en 2001, qui relevait alors une bonne qualité globale des eaux et une faible pression d'origine anthropique.

L'ensemble des masses d'eau du bassin versant de la Beauce et de la Drobie est caractérisé par un ETAT ECOLOGIQUE BON.

A l'exception du Blajoux, dont l'état écologique est qualifié de MAUVAIS, du fait d'une classe de qualité mauvaise sur l'indicateur « Macroinvertébrés », ainsi que sur le paramètre « Bilan de l'oxygène ». Ce dernier indicateur devra néanmoins faire l'objet d'un suivi ultérieur pour confirmer une dégradation avérée et écarter l'hypothèse que cette situation soit due à des conditions hydrologiques et/ou météorologiques singulières (conditions du moment).

Il est également important de souligner que **l'état écologique global sur la masse d'eau Beauce aval**, qualifié de BON dans le cadre de cette étude, **doit être suivi avec vigilance considérant les données antérieures à 2009 sur l'indicateur « Poisson »** (IPR) en classe de qualité MOYEN.

L'ensemble des masses d'eau est également caractérisé par un ETAT CHIMIQUE BON.

7 PROGRAMME D' ACTIONS

7.1 Méthodologie de définition et de priorisation des actions

Le premier élément pris en considération est l'état de la masse d'eau tel qu'il a été évalué dans la phase 1 de l'étude, ainsi que les objectifs d'atteinte du bon état du SDAGE Rhône Méditerranée.

Pour les masses d'eau actuellement en bon ou très bon état, l'objectif est la non dégradation de cet état. Cela nécessite de vérifier à partir du diagnostic des pressions exercées sur le bassin versant (Phase 2) que l'état du cours d'eau ne se dégradera pas à moyen ou long termes. Le respect de cet objectif passe par un **programme d'actions de préservation**.

Par contre, pour les masses d'eau où le bon état n'est pas atteint, des actions à court terme s'imposent pour respecter l'objectif d'atteinte du bon état. Il s'agit alors de définir des **actions de restauration**.

<u>Objectif d'état satisfait</u>	Peu ou pas de pressions dans le futur	Actions de préservation possible Recommandations et préconisations
	Situation stable mais qui risque de se dégrader dans le futur	Actions à entreprendre Recommandations et préconisations
<u>Objectif d'état non satisfait</u>		Actions à entreprendre Recommandations et préconisations

Tableau : Méthodologie pour la définition des actions (Naldeo, 2013)

Le niveau de priorité des actions tient compte :

- Des obligations réglementaires
- De l'état de la masse d'eau
- De l'impact sur cet état de la masse d'eau, actuel ou en anticipation, local ou global
- Des enjeux potentiellement exposés aux dégradations (eau potable, baignade...)
- De l'efficacité de l'opération envisagée

Seuls 2 niveaux de priorité ont ainsi été définis. Parallèlement, des actions transversales sont définies sans niveau de priorité.

Le niveau de priorité définitif de chaque opération dans le programme d'actions global du Contrat de Rivière (et l'échéancier qui en découle) sera défini ultérieurement pour tenir compte de la faisabilité financière du projet et des actions des autres volets du Contrat.

7.2 Présentation des fiches Actions

Les types d'actions retenues se déclinent en huit ensembles, qui contiennent des fiches-actions qui sont ensuite déclinées par Commune et par masse d'eau :

1	Améliorer l'Assainissement Collectif et anticiper les dégradations
1.1	Révision de Schéma Général d'Assainissement (SGA)
1.2	Mise en séparatif de réseaux d'assainissement
1.3	Extension de réseaux de collecte vers des secteurs à l'origine de dégradations
1.4	Renouvellement, création ou transfert d'unité de traitement
2	Améliorer l'Assainissement Non Collectif
2.1	Mise en place de SPANC sur les communes « orphelines »
2.2	Poursuite des diagnostics et priorisation des contrôles sur les secteurs sensibles
2.3	Lancement de programmes de réhabilitation des ANC
2.4	Information sur les outils et enjeux du pouvoir de police du Maire
3	Maintenir les bonnes pratiques agricoles (renvoi aux actions de sensibilisation)
4	Garantir le traitement des effluents industriels (renvoi aux actions de sensibilisation)
5	Améliorer la connaissance
5.1	Etude diagnostique du Blajoux
5.2	Suivi global en complément du Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS)
5.3	Suivi opérationnel
5.4	Suivi des étiages
6	Améliorer et préserver les fonctionnalités hydromorphologiques des cours d'eau (renvoi à la gestion quantitative et gestion physique)
7	Sensibiliser et promouvoir la qualité des eaux et les bonnes pratiques liées à l'eau pour tous les « Publics »
7.1	Programme de sensibilisation et de promotion à l'égard des « publics »
8	Garantir la qualité sanitaire des eaux de baignade
8.1	Elaborer les profils des eaux de baignade

Tableau : Liste des actions sur le bassin versant Beume Drobie

7.3 Actions par masse d'eau

Les actions sont présentées par masse d'eau dans le tableau ci-dessous

Masse d'eau	Etat de la ME (Naldéo, 2013)	Actions		
		Priorité 1	Priorité 2	Actions transversales
Beaume amont	BE	<p>Assainissement collectif : Valgorge</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1.3 : Extension du réseau collectif vers le hameau de Chastanet et Bas Saint Martin (320 000 €HT et 110 000 €HT) - Action 1.4 : Renouvellement de la station d'épuration de Valgorge et reprise du point de rejet (1 800 000 €HT) <p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.2 : Suivi global en complément du RCS (5 000 €HT) 	<p>Assainissement collectif : Laboule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1.1 : Révision du SGA de Laboule (5 000 €HT) - Action 1.4 : Création d'une unité de traitement au Village (75 000 €HT) - Action 1.4 : Création d'un assainissement collectif à Valos (75 000 €HT) <p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.3 : Suivi opérationnel (ruisseau du Riboulet) (1 500 à 2 500 €HT) - Action 5.4 : Suivi étiage (600 €HT/an) 	
Beaume aval	BE	<p>Assainissement collectif : Labeaume (SEBA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1.4 : Transfert des EU de Labeaume vers la station d'épuration de Ruoms <p>Assainissement collectif : Joyeuse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1.2 : Mise en séparatif du réseau dans le "Vieux Joyeuse" (1 000 000 €HT) - Action 1.4 : Déplacement du point de rejet de la station d'épuration de Joyeuse (130 000 €HT) <p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.2 : Suivi global en complément du RCS (5 000 €HT) <p>Baignade :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 8.1 : Elaboration des profils de baignade (Petit Rocher (1 000 €HT), La Tourasse (7 000 €HT), Village de Labeaume (1 000 €HT), Peyroche (1 000 €HT)) 	<p>Assainissement collectif : Lablachère</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1.1 : Révision du SGA de Lablachère (5 000 €HT) - Action 1.3 ou 1.4 : Extension du réseau collectif ou création d'unité de traitement sur les hameaux collectés (le cas échéant) <p>Assainissement collectif : Rosières (SEBA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1.4 : Amélioration de la filière de traitement des boues (200 000 €HT) <p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.3 : Suivi opérationnel (ruisseau d'Auzon) (1 500 à 2 500 €HT) - Action 5.4 : Suivi étiage (600 €HT/an) 	<p>ANC : Ensemble des Communes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 2.2 : Poursuite et priorisation des contrôles ANC - Action 2.3 : Programmes de réhabilitation des ANC - Action 2.4 : Pouvoir de police du Maire <p>Pratiques agricoles et Traitement des effluents industriels :</p> <p>Renvoi au programme de sensibilisation</p> <p>Sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 7.1 : Sensibilisation des "Publics"
Drobie	BE	<p>ANC : Sablières et Saint-Mélany</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 2.1 : Mise en place d'un SPANC <p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.2 : Suivi global en complément du RCS (5 000 €HT) 		
Sueille	BE	<p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.3 : Suivi opérationnel (5 000 €HT) 		
Blajoux	MAUV	<p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.1 : Etude diagnostique du Blajoux (15 000 à 30 000 €HT) - Action 5.3 : Suivi opérationnel (5 000 €HT) 		
Pourcharesse	BE	<p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.3 : Suivi opérationnel (5 000 €HT) 		
Salindres	BE	<p>Amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 5.3 : Suivi opérationnel (5 000 €HT) 		